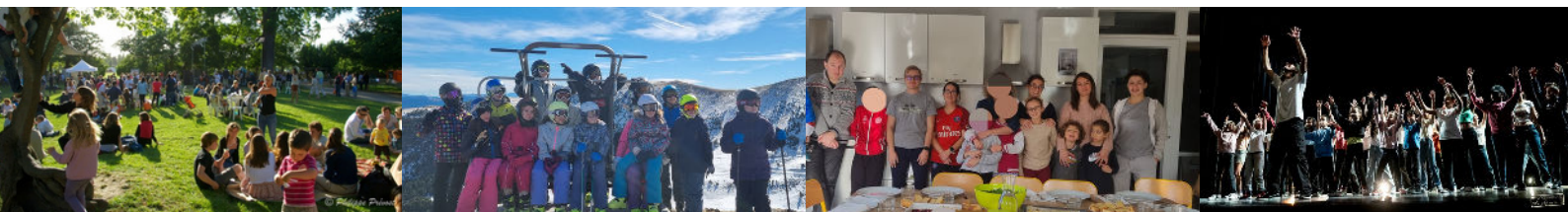




LA MJC DE BRUGES RECRUTE SON ANIMATEUR/ANIMATRICE



QUI SOMMES-NOUS ?

La MJC de Bruges est une association d'éducation populaire, affiliée à la Fédération Régionale des MJC d'Aquitaine. Agréée "Espace de Vie Sociale (EVS)" et "Jeunesse et Éducation Populaire", la MJC s'implique dans le développement local, le soutien à la vie associative et la participation citoyenne. Association de 600 adhérents, située à Bruges, commune de Bordeaux Métropole, de 20 000 habitants.

Conventionnée avec la Ville de Bruges, elle développe ses actions autour de quatre missions principales :

- Le secteur jeunesse
- Le secteur familles
- La vie inter-associative
- La pratique d'activités culturelles amateurs

VOS MISSIONS

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration et en lien avec le directeur, vous intégrerez une équipe dynamique et engagée.

Votre rôle consistera à :

- Participer à l'élaboration de la politique jeunesse et famille de l'association.
- Mettre en œuvre et animer des projets pédagogiques en lien avec les objectifs associatifs.
- Assurer la direction de séjours et d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM).
- Accompagner les familles dans le cadre de sorties, d'ateliers ou soirées dédiées.
- Participer à l'organisation et la coordination de manifestations à destination de tous les publics.
- Animer et participer à des réunions avec des bénévoles pour co-construire la structure (au sein de commissions de travail : finance, vie associative ou communication).
- Suivre, évaluer et ajuster les actions menées en concertation avec l'équipe et les partenaires.

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme du secteur de l'animation socio-culturelle exigé (BUT Carrières Sociales, BPJEPS avec UCC Direction...).
- Expérience souhaitée (1 à 2 ans) auprès d'un public adolescent et/ou de familles.
- Avoir le sens du relationnel, de l'écoute et du travail collaboratif. Faire preuve de polyvalence, de curiosité et d'adaptabilité. Capacités d'organisation, d'autonomie et de rédaction.
- Maîtrise des outils informatiques et de communication.
- Permis B indispensable.

CONDITIONS DU POSTE

- Contrat : CDI
- Rémunération fixe : Coefficient 285, Groupe C (2026 € brut) – Convention Collective ECLAT
- Rémunération ponctuelle : prime individuelle ou collective
- Temps de travail : 35h/semaine du mardi au samedi (selon les temps forts de l'association)
- Lieu : Forum des associations à Bruges (33) – Déplacements possibles dans le cadre des activités

PRISE DE POSTE EN SEPTEMBRE 2025

Pour candidater : CV + Lettre de motivation par mail à direction@mjcbruges.com